

**Domaine :** Santé

**Filière :** Physiothérapie

### 1. Intitulé du module : Pathologies de la main et du membre supérieur - Réhabilitation 2021-2022

**Code :** S.PH.SO370.2904.F.14      **Type de formation :**  Bachelor     Master     MAS     CAS     Autre ...

**Niveau :**  Module de base     Module d'approfondissement     Module avancé     Module spécialisé     Autre : ...

**Type :**  Module principal     Module lié au module principal     Module facultatif ou complémentaire     Module à option

**Caractéristique :**  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle :**  Module sur 1 semestre     Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres     Semestre de printemps     Autre : Module bloc

### 2. Organisation

**Crédits ECTS :** 3      **Langue principale d'enseignement**  
 Français     Allemand     Italien     Anglais

### 3. Prérequis

Avoir validé le module ...     Avoir suivi le module ...     Pas de prérequis     Autre : ...

### 4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

#### Objectifs généraux d'apprentissage

- Acquérir les compétences permettant d'entreprendre une réhabilitation de la main, ou une réhabilitation du membre supérieur (épaule, coude).
- Connaître les pathologies spécifiques de la main et du membre supérieur.
- Entraîner l'habileté manuelle et la précision dans l'application des techniques d'évaluation et de traitement propres à ces pathologies.
- Développer la capacité de conduire un cycle évaluation-traitement selon un processus de raisonnement clinique.
- Identifier le rôle du physiothérapeute et sa posture dans une approche interprofessionnelle.

#### Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert :** compétences  Ab1,  Ab2,  Ab3,  Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice :** compétences  Bb1,  Bb2,  Bb3,  Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice :** compétences  Cb1,  Cb2,  Cb3,  Cb4
- D. **Rôle Manager :** compétences  Db1,  Db2,  Db3
- E. **Rôle Promoteur -trice de la santé :** compétences  Eb1,  Eb2,  Eb3,  Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur -trice :** compétences  Fb1,  Fb2,  Fb3,  Fb4
- G. **Rôle professionnel-le :** compétences  Gb1,  Gb2,  Gb3,  Gb4

### 5. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

- Approfondissement des connaissances d'anatomie, de physiologie et de biomécanique de la main et du membre supérieur
- Spécificités cliniques des pathologies de la main (rhumatologie, traumatologie, brûlures, etc.) et du membre supérieur
- Techniques d'évaluation et de traitement spécifiques aux différentes situations
- Entraînement du processus de raisonnement clinique sur des vignettes cliniques spécifiques
- Définition du rôle des intervenants thérapeutiques dans une approche interprofessionnelle
- Présentation de la collaboration physiothérapeutes-ergothérapeutes dans la réhabilitation des pathologies de la main

#### Modalités pédagogiques

- Approche par vignettes cliniques des pathologies les plus fréquentes
- Ateliers pratiques permettant d'entraîner l'habileté manuelle des techniques d'évaluation et de traitement
- Cours théoriques permettant d'acquérir les connaissances spécifiques liées aux vignettes cliniques
- Exercices de raisonnement clinique en petits groupes

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

### Modalités d'évaluation

Oral  Ecrit  Pratique  Dossier

- **Modalités** : Tirage au sort d'une question comprenant une partie théorique et une partie pratique. La partie pratique est réalisée sur un sujet.
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 28

### Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière  
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E  
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...  
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible  Pas de remédiation  Autre : ....

### Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 35
- **Conditions de validation du module** :
  - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
  - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6.). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

### Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.  
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

## 8. Remarques

Ce module porte pour environ 50% sur la réhabilitation des pathologies de la main. Il s'adresse donc particulièrement aux étudiant-e-s qui souhaitent approfondir ce domaine clinique spécifique en bénéficiant de cours donnés par des spécialistes de la main. Les 50% restants portent sur les pathologies du coude, de l'épaule et du membre supérieur en général.

## 9. Bibliographie principale

- Boutan, M., Thomas, D., Célérier, S., Casoli, V. & Moutet, F. (Ed.). (2013). Rééducation de la main et du poignet : anatomie fonctionnelle et techniques. Issy-les-Moulineaux, France: Elsevier Masson.
- Cooper, C. (Ed.). (2014). Fundamentals of hand therapy : Clinical reasoning and treatment guidelines for common diagnoses of the upper extremity (2ème éd.). St. Louis, MO: Elsevier.
- Isel, M. & Merle, M. (2012). Orthèses de la main et du poignet : protocoles de rééducation. Issy-les-Moulineaux, France: Elsevier Masson.
- Mesplé, G. (2011). Rééducation de la main : Tome 1. Bilan diagnostique, techniques de rééducation et poignet traumatique. Montpellier, France: Sauramps Médical.
- Skirven, T. M., Osterman, A. L., Fedorczyk, J. & Amadio, P. C. (Ed.). (2011). Rehabilitation of the hand and upper extremity (6ème éd. Vol. 1-2). Philadelphia, PA: Elsevier/Mosby.
- Weiss, S. & Falkenstein, N. (2013). Hand and upper extremity rehabilitation : A quick reference guide and review (3e éd.). St. Petersburg, FL: Exploring Hand Therapy Company.

## 10. Enseignant-e-s

- Guillaume Christe, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Thierry Christen, Médecin, CHUV, Département de l'Appareil Locomoteur, Lausanne
- Sylvie Dentan, Physiothérapeute, Hôpital de Morges
- Eric Diab, Physiothérapeute indépendant, Lausanne
- Claudia Fernandes-Da-Cunha, Physiothérapeute au centre de la main, CHUV, Lausanne
- Anna Larcinese, Physiothérapeute, CHUV, Lausanne
- Sara Guignard, Ergothérapeute, CHUV, Département de l'Appareil Locomoteur, Lausanne
- Natalya Korogod, Adjointe scientifique, HESAV, Lausanne
- Irene Pegito Perez, Assistante HES, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Camille Zwissig, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne

**Nom du responsable de module :** Camille Zwissig

Descriptif validé le : 20.07.2021

Par : MTR